

ANNEXE 6

Le périmètre des EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2019

ALICE MAINGUENÉ, LIONEL SEBBANE (DGCL)

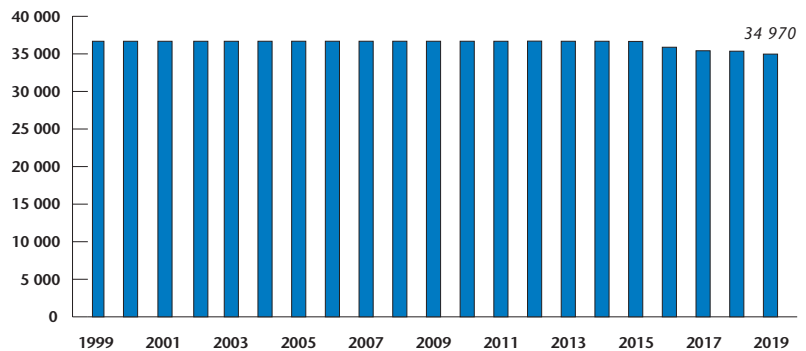
1. Les communes et leur population

La population municipale en vigueur en 2019 est de 66,6 millions de personnes pour la France métropolitaine et dans les départements d’outre-mer (DOM). En ajoutant les collectivités d’outre-mer et la Nouvelle-Calédonie, elle atteint 67,2 millions pour l’ensemble de la République française.

239 communes nouvelles ont été créées au 1^{er} janvier 2019 issues de la fusion de 626 communes. Le rythme de création de ces communes nouvelles est donc reparti à la hausse en 2018 après une année 2017 relativement calme. Cette reprise de la création des communes nouvelles permet d’abaisser le nombre total de communes à 34 970 en France au 1^{er} janvier 2019 (*graphique 1*). Comme pour les années précédentes, c’est dans l’Ouest de la France qu’il y a eu le plus de communes nouvelles créées, notamment dans les Deux-Sèvres (19 communes) et la Manche (10 communes). Comme le stipule la loi, il n’y aura pas de création de communes nouvelles pendant l’année qui précède les prochaines élections municipales.

Parmi les 42 communes de plus de 100 000 habitants en 2018, huit d’entre elles ont vu leur population augmenter de plus de 5 % en l’espace de cinq ans : Lyon (69), Toulouse (31), Nantes (44), Strasbourg (67), Bordeaux (33), Annecy (74), Argenteuil (95) et Montreuil (93). À l’inverse, seule Limoges (87) a vu sa population diminuer de plus de 3 %.

GRAPHIQUE 1 – NOMBRE DE COMMUNES



Source : Insee, Code officiel géographique.

2. Peu de changements du côté des EPCI à fiscalité propre depuis le 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2019, on compte 1 258 EPCI à fiscalité propre en France métropolitaine et dans les DOM, soit cinq de moins qu'en 2018 (*tableau 1*). Depuis la forte réduction (- 39 %) du nombre de ces structures au 1^{er} janvier 2017, liée à la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) prévus par la loi NOTRe, la carte intercommunale ne connaît que quelques changements, notamment l'apparition de deux nouvelles communautés urbaines (CU) : celle du Havre, résultant de la fusion de la communauté d'agglomération (CA) du Havre avec deux communautés de communes (CC), et la transformation de la CA de Limoges en CU. On compte en 2019 une CA supplémentaire (trois passages de CC en CA mais deux passages de CA en CU) et huit CC de moins.

Dans le détail :

- du côté des CA, trois CC ont été transformées en CA (la CA du Pays de Gex, la CA du Caudrésis et du Catésis et la CA Lamballe Terre et Mer), une CA est issue de la fusion d'une ex-CA et d'une ex-CC (Laval Agglomération), et deux CA ont disparu pour devenir des CU. Soit au final, une CA de plus qu'au 1^{er} janvier 2018.
- du côté des CC, on en compte huit en moins. Il s'agit des CC disparues suite à des fusions ou à des transformations en CA, mais aussi après une dissolution (CC du Plateau d'Hauteville) et une création (CC Entre Bièvre et Rhône) liée à une fusion de deux ex-CC.

TABLEAU 1 – NOMBRE DE GROUPEMENTS DE COMMUNES À FISCALITÉ PROPRE

Au 1 ^{er} janvier	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019-2018
Métropoles	11	13	14	21	21	0
Communautés urbaines (CU)	9	11	15	11	13	+ 2
Communautés d'agglomération (CA)	226	196	219	222	223	+ 1
Communautés de communes (CC)	1 884	1 842	1 018	1 009	1 001	- 8
Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN)	3	-	-	-	-	
Nombre d'EPCI à fiscalité propre	2 133	2 062	1 266	1 263	1 258	- 5
Métropole de Lyon	1	1	1	1	1	0
Nombre de communes regroupées^(a)	36 588	35 858	35 411	35 353	34 966	- 387
Nombre de communes isolées	70	27	5	4	4	0
Nombre total de communes	36 658	35 885	35 416	35 357	34 970	- 387

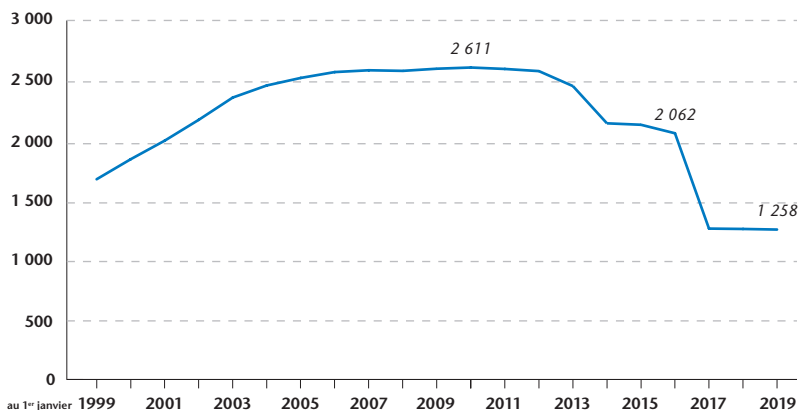
Champ : France.

(a) Y compris métropole de Lyon à partir de 2015.

Source : DGCL, Banatic.

La répartition des EPCI à fiscalité propre selon le nombre de communes membres au 1^{er} janvier 2019 est identique à celle au 1^{er} janvier 2018 : 64 % des EPCI à fiscalité propre ont moins de 30 communes membres. Cette part des EPCI de moins de 30 communes est en recul sensible par rapport à 2010, où ils représentaient 95 % du total. Cette évolution est la conséquence de la baisse du nombre d'EPCI à fiscalité propre depuis 2010, en parallèle d'une meilleure couverture du territoire (*graphique 2*).

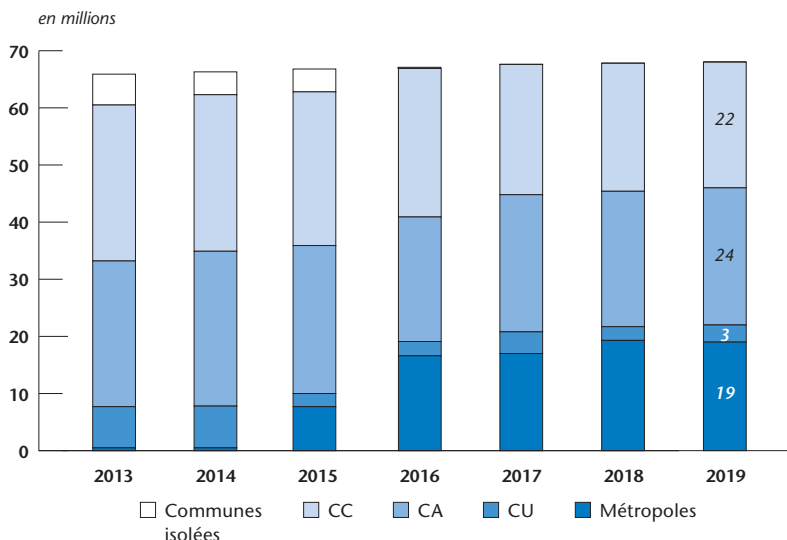
GRAPHIQUE 2 – NOMBRE DE GROUPEMENTS DE COMMUNES À FISCALITÉ PROPRE



Source : DGCL, Banatic.

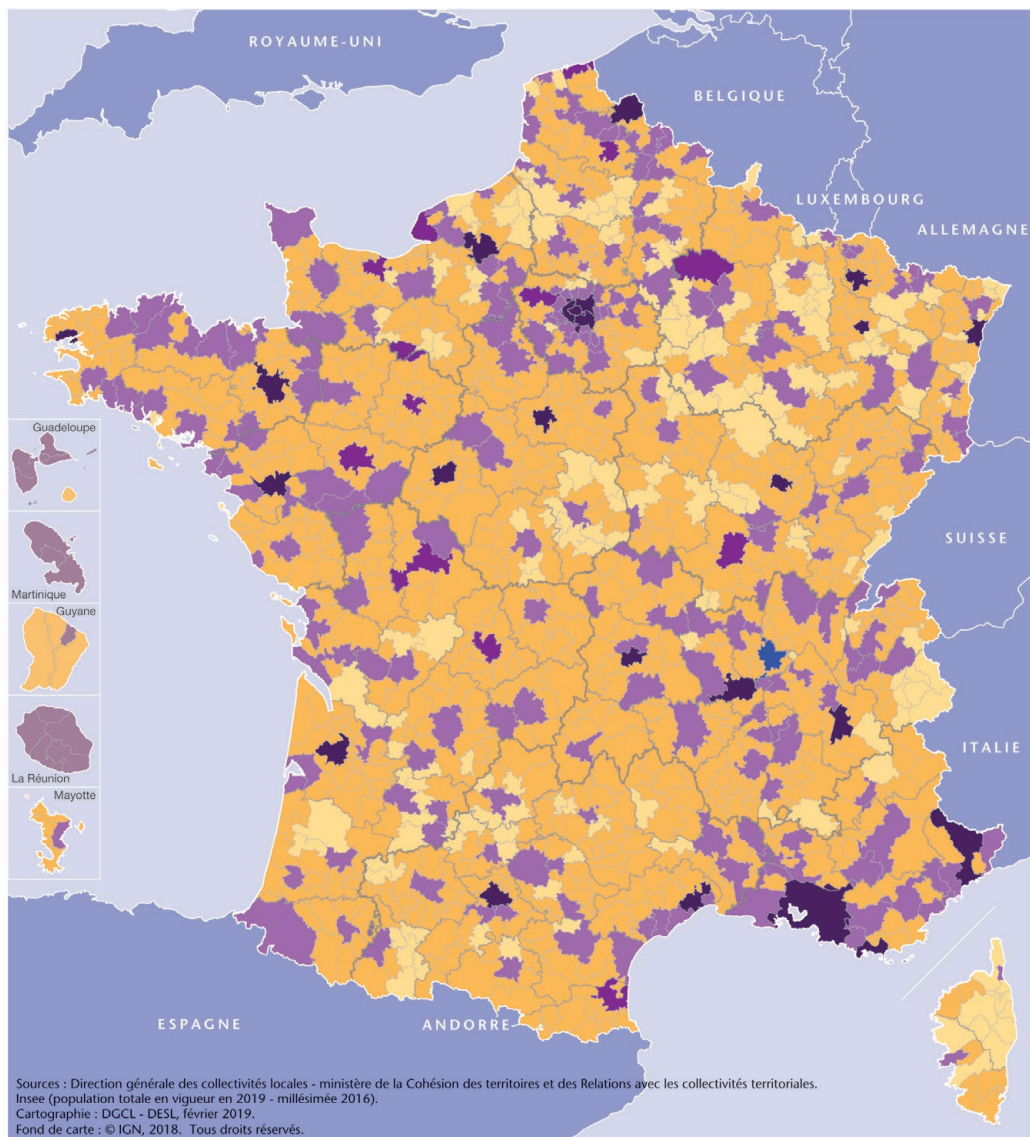
Le même constat peut être fait concernant la population : la répartition par type d'intercommunalité a beaucoup changé depuis 2015 : en incluant la métropole de Lyon, les métropoles regroupent désormais 19 millions d'habitants (au sens de la population totale) (graphique 3).

GRAPHIQUE 3 – RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SELON LE TYPE DE GROUPEMENTS



Source : DGCL, Banatic ; Insee, recensement de la population.

CARTE 1 - LE PÉRIMÈTRE DES INTERCOMMUNALITÉS AU 1^{er} JANVIER 2019



- Métropoles
 - Communautés urbaines
 - Communautés d'agglomération
- Communautés de communes à fiscalité propre unique
 - Communautés de communes à fiscalité additionnelle
- Métropole de Lyon
 - Communes isolées

3. La baisse du nombre de syndicats se poursuit, surtout pour les syndicats de communes

Entre janvier 2018 et janvier 2019, la baisse du nombre de syndicats a été légèrement moindre que l'année précédente : - 5,8 % (contre - 7,0 % entre 2017 et 2018). Ils sont désormais 9 967 au 1^{er} janvier 2019 (tableau 2 et graphique 4).

TABLEAU 2 – NOMBRE DE SYNDICATS ^(a)

Au 1 ^{er} janvier	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019-2018
Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)	8 392	7 992	7 384	6 714	5 882	- 832
Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)	1 185	1 149	1 085	1 010	1 182	+ 172
Établissements publics territoriaux (EPT)		11	11	11	11	+ 0
Syndicats mixtes	3 025	2 979	2 794	2 719	2 748	+ 29
Pôles métropolitains	9	12	14	19	25	+ 6
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR)	55	91	90	112	119	+ 7
Total	12 666	12 234	11 378	10 585	9 967	- 618

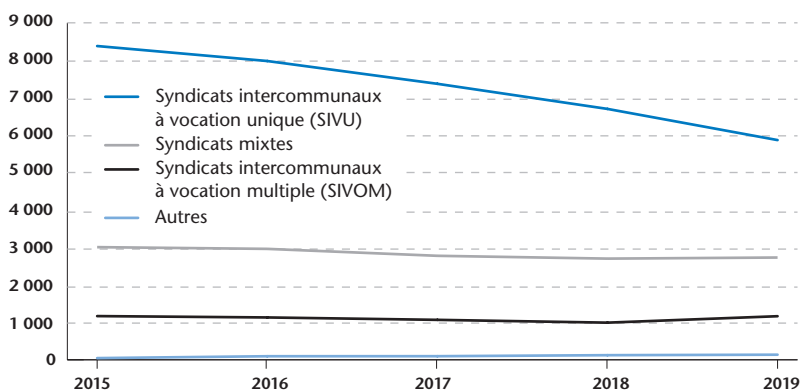
(a) Y compris syndicats en arrêt de compétence.

Source : DGCL, Banatic.

Les évolutions sont contrastées selon la catégorie de syndicats. Ce sont les SIVU qui ont connu la plus forte baisse entre 2010 et 2019 (- 45 %). Dans le même temps, le nombre de syndicats mixtes a diminué de - 15 % et celui de SIVOM de - 14 %.

Au cours de la dernière année, les évolutions sont un peu différentes : le nombre de SIVOM, syndicats mixtes et autres syndicats augmente. Le nombre de SIVU continue, lui, de diminuer.

Au 1^{er} janvier 2019, les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) restent majoritaires (59 %). Les syndicats mixtes représentent 27 % des syndicats. Enfin, les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) et les autres syndicats (établissements publics territoriaux, pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et pôles métropolitains) représentent quant à eux respectivement 12 % et 2 % de l'ensemble des syndicats.

GRAPHIQUE 4 - NOMBRE DE SYNDICATS ^(a)

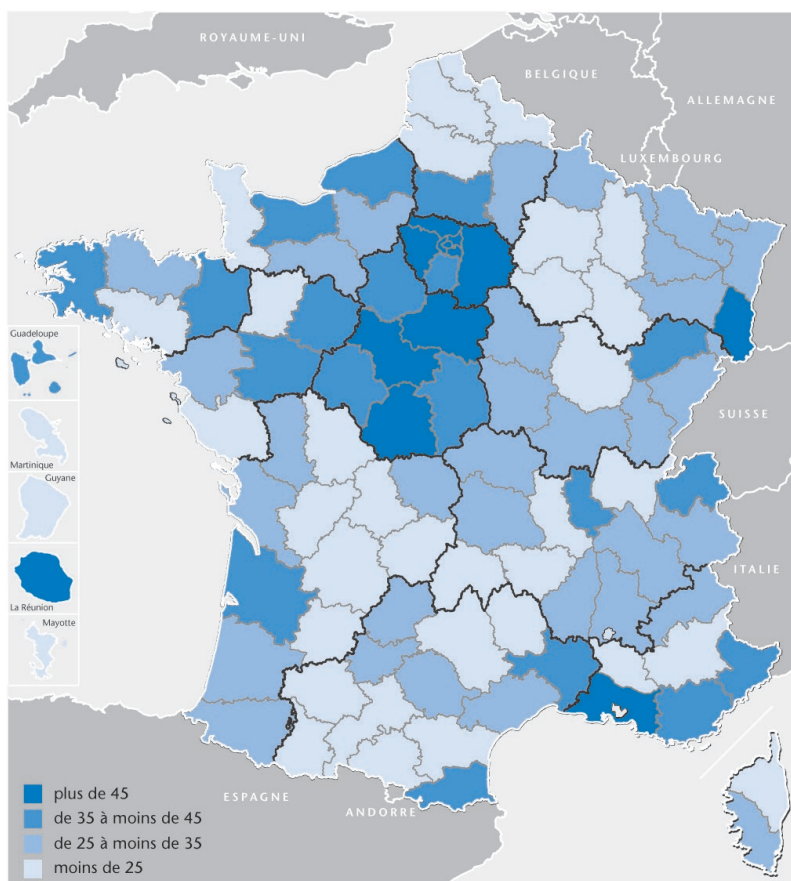
(a) Y compris syndicats en arrêt de compétence.

Sources : DGCL, Banatic ; Insee, recensement de la population.

Parmi les syndicats intercommunaux (SIVU et SIVOM), en 2019, la majorité (57 %) a moins de cinq communes membres. Près d'un quart (23 %) a entre 5 et 9 communes membres, 13 % en ont 10 à 19, 4 % en ont entre 20 et 29 et 3 % ont au moins 30 communes membres. Ces proportions sont différentes de celles de 2010, année pour laquelle les syndicats avec moins de 10 communes étaient moins représentés. De fait, ce sont les syndicats intercommunaux de taille intermédiaire (de 10 à 29 communes membres) qui ont connu la plus forte baisse (- 54 %) entre 2010 et 2019. Ce résultat est également valable sur la période 2018-2019.

Les syndicats sont inégalement répartis sur le territoire. En outre, au sein d'un département, leur nombre dépend du nombre de communes. En tenant compte du nombre de communes, des disparités subsistent en 2019 (carte 2). Outre le cas particulier de Paris, qui compte neuf syndicats pour une commune, les départements d'Île-de-France ont un taux élevé de syndicats pour 100 communes. C'est particulièrement vrai en Val-de-Marne, en Val-d'Oise, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. À l'opposé, trois départements d'outre-mer (Martinique, Guyane et Mayotte) se caractérisent par un faible taux de syndicats pour 100 communes.

CARTE 2 – NOMBRE DE SYNDICATS POUR 100 COMMUNES EN 2019



Source : DGCL, Banatic.

Pour en savoir plus

« Au 1^{er} janvier 2019, poursuite de la baisse du nombre de syndicats et stabilité des EPCI à fiscalité propre », *BIS*, n° 134, DGCL, avril 2019.

« Entre 2007 et 2017, près de trois syndicats sur dix en moins », *BIS*, n° 116, DGCL, juin 2017.

Ces deux publications sont disponibles sur le site :
www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales.